



Documents à fournir

Pays : **Cameroun**

Visa Affaires

- Un passeport original** signé valable 6 mois après la date de votre retour.
- Un formulaire de demande de Visa** rempli en ligne et imprimé sur le site : **Consulat général de la République du Cameroun**
- Deux photos couleurs**, format 'identité' de face, sans lunettes.
- Une lettre d'invitation** à l'entête de la société camerounaise comportant IMPERATIVEMENT le nom et la qualité du signataire de la lettre, ainsi que le cachet commercial – Ce document doit IMPERATIVEMENT être légalisé par une autorité locale.
- Une lettre de votre société** adressée à « Monsieur le Consul » précisant le motif exact du voyage, la notion de prise en charge des frais par l'entreprise, le cachet commercial avec le nom, la qualité du signataire de la lettre.
- Un **justificatif de domicile**.
- Un **acte de naissance**.
- Une **copie de votre carte de séjour** ainsi qu'un justificatif de domicile pour les personnes non françaises.